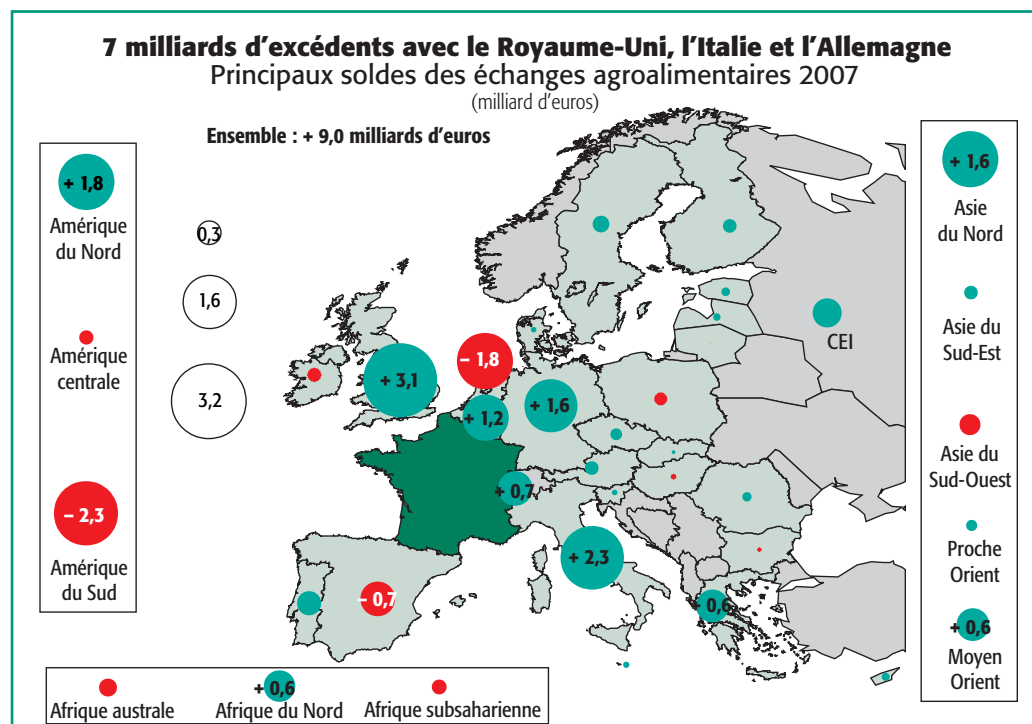


9 milliards d'excédents malgré des déficits sectoriels

Les excédents commerciaux agroalimentaires français proviennent de l'Union européenne et des pays tiers. Ils reposent sur les vins et les céréales. Mais les besoins en produits de la pêche ainsi qu'en fruits et légumes demeurent élevés.

Une réussite. Avec 9 milliards d'excédents commerciaux en 2007, les filières agroalimentaires comblent la moitié des déficits industriels hors énergie. Ce résultat provient pour 80 % des échanges au sein de l'Union européenne et de 20 % du commerce avec les pays tiers. Une répartition qui fluctue peu de 1998 à 2007, en dépit de réformes de la politique agricole commune. Sur la période, les

forces et faiblesses géographiques et sectorielles du commerce extérieur agroalimentaire restent les mêmes. Le Royaume-Uni et l'Italie sont les deux pays qui contribuent le plus au solde agroalimentaire français. L'Allemagne est le plus souvent le troisième devant les États-Unis. Les vins et boissons, les céréales, les produits laitiers, les sucres, et dans une moindre mesure les animaux français se vendent un peu partout sur la planète. Les fruits et légumes, les produits de la pêche, le thé, le café et le cacao sont à l'inverse importés d'Europe et des pays tiers. Le tabac et les fleurs achetés dans l'Union ainsi que le soja américain sont d'autres sources de déficits.



Source : Douanes et calculs Agreste

Filière viticole : une valeur sûre

Un succès qui dure malgré les difficultés d'une partie de la filière vinicole. De 1998 à 2007, les vins et boissons rapportent annuellement de 6 à 9 milliards d'excédents. L'Union et le reste du monde y contribuent avec leurs spécificités. Des vins pour les Européens, Britanniques, Belges ou Allemands, mais aussi des eaux minérales. Des vins également aux États-Unis, en Asie ou en Suisse, mais également beaucoup d'eaux-de-vie et

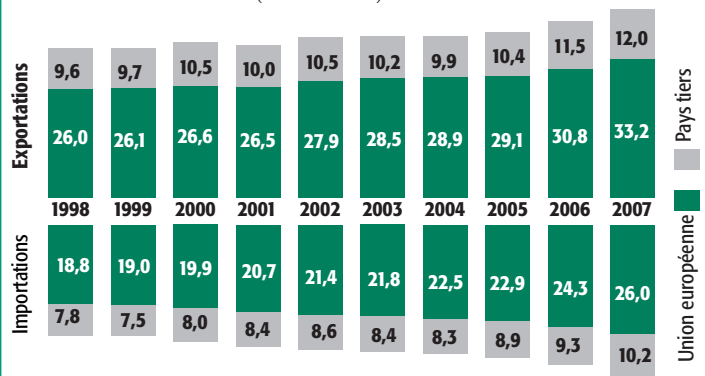
➤ des eaux minérales. Seuls déficits importants de la filière : les bières abondamment importées de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne. Le solde des échanges de vins est aujourd'hui positif avec la quasi-totalité des pays. Gros producteur, l'Espagne demeure une des rares exceptions mais pour un faible montant. Les exportations de vins français en Espagne ont d'ailleurs progressé sur les dix dernières années. Le déficit du commerce avec l'Argentine, un des leaders des nouveaux pays viticoles, est encore plus réduit : 4 millions d'euros en 2007. Inversement, de nouveaux marchés apparaissent comme celui de la Russie, qui amène de 60 à 70 millions d'excédents depuis 2005 soit trois fois plus qu'en 1998. L'ensemble du commerce des eaux-de-vie rapporte 2 milliards d'excédents en 2007. Il en amenait 1,2 milliard en 1998. Cette amélioration illustre la sortie de crise du cognac exporté à 95 % en 2007. Les États-Unis demeurent son principal débouché, alors que Singapour a pris le relais de Hong Kong. Les ventes en Chine et en Russie se développent. Dans l'Union, l'attrait du cognac reste élevé au Royaume-Uni.

Des céréales pour le marché européen

La filière céréales apporte 5 milliards d'euros d'excédents en

Une répartition stable entre l'Union et les pays tiers

Échanges extérieurs agroalimentaires
(milliard d'euros)



Source : Douanes et calculs Agreste

2007. Un résultat exceptionnel, la moyenne des dix dernières années étant plus proche de 4 milliards. La majeure partie des échanges portent sur les produits bruts. Parmi les rares déficits figurent les pâtes ali-

Les rares déficits de la filière céréales concernent les pâtes alimentaires et le riz

mentaires et le riz, importé plus souvent d'Italie et d'Espagne que d'Asie. Protégée par la réglementation communautaire, l'Union européenne est le premier marché pour les céréales françaises. En 2007, la Belgique achète du blé et de l'orge, les Pays-Bas y rajoutent du maïs, et l'Espagne importe surtout du

mais. Les ventes au Royaume-Uni concernent également des produits de la boulangerie. Hors Union, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne sont de gros acheteurs. En 2007, le solde commercial avec l'Afrique du Nord s'améliore pour atteindre 790 000 euros grâce aux exportations de blé.

Des fromages appréciés

Les exportations sont le moteur de l'industrie laitière française. Importations déduites, elles rapportent 2,3 milliards d'euros à la balance commerciale en 2007. Les opérateurs français vendent de plus en plus de fromages et de yaourts, qui sont des fabrications à haute valeur ajoutée. Les exportations de beurre et de poudre laitière se tassent, car elles constituent une variable d'ajustement pour des productions en recul. À 1,5 milliard d'euros, l'excédent 2007 des produits laitiers dans l'Union progresse. Par leurs achats de fromages, le Royaume-Uni et l'Espagne constituent les plus grosses contributions à l'excédent laitier français. Le solde commercial avec les Pays-Bas est un des rares à être négatif. Hors Union, les échanges de produits laitiers sont excédentaires avec l'Amérique du Nord grâce aux fromages, avec l'Asie du Nord pour les fromages et les sous-produits du lait, et avec

Pour en savoir plus...

■ « Les Français boudent les produits laitiers », *Agreste-Primeur*, n° 208, février 2008

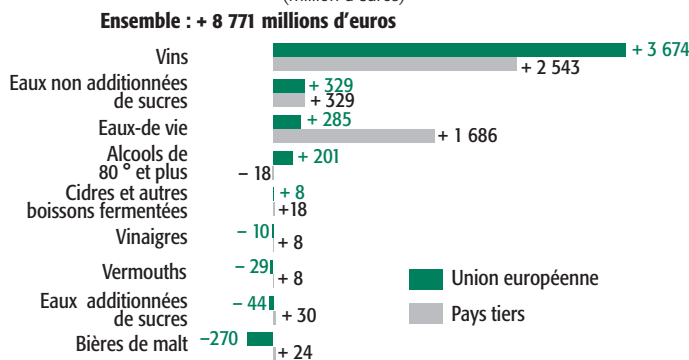
■ Le commerce extérieur agroalimentaire : analyses, tableaux et graphiques, disponible à : http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture_1/environnement_economique_21/index.html

■ « Le déclin de la filière ovins viande se poursuit », *Agreste-Conjoncture Synthèse*, n° 2008/20, avril 2008

■ « Nouvelle progression des importations de viande bovine en 2005 », *Agreste-Conjoncture*, mars 2006

et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Excédents de vins et déficits de bières Soldes 2007 des échanges de boissons et alcools (million d'euros)



Source : Douanes et calculs Agreste

8,7 milliards d'euros d'excédents pour les boissons et alcools en 2007

Soldes des échanges agroalimentaires 2007 par zone et filière (million d'euros)

	Union européenne	dont					Pays tiers	dont États-Unis		Ensemble
		Royaume-Uni	Italie	Allemagne	UEBL ¹	Espagne				
Boissons et alcools	+ 4 144	+ 1 282	+ 76	+ 782	+ 1 089	+ 2	+ 4 627	+ 1 677	+ 8 771	
Filière céréales	+ 3 335	+ 476	+ 194	+ 273	+ 650	+ 579	+ 1 652	- 10	+ 4 987	
Produits laitiers	+ 1 479	+ 449	+ 236	+ 268	+ 262	+ 351	+ 864	+ 120	+ 2 343	
Filière sucres	+ 925	+ 122	+ 162	+ 235	+ 88	+ 145	+ 119	+ 2	+ 1 044	
Produits animaux ²	+ 594	- 12	+ 1 394	- 132	- 21	- 241	+ 197	- 32	+ 791	
Préparations alimentaires diverses	- 35	+ 140	- 19	- 99	- 68	+ 4	+ 431	+ 28	+ 395	
Autres filières végétales	+ 71	+ 14	- 3	+ 33	- 3	+ 5	+ 45	+ 31	+ 116	
Aliments pour animaux	+ 666	+ 161	+ 209	+ 34	- 59	+ 87	- 613	+ 1	+ 53	
Autres filières animales	- 54	- 3	+ 5	- 16	+ 1	- 22	- 22	- 5	- 75	
Oléagineux et matières grasses	+ 266	+ 66	+ 35	+ 307	- 32	- 106	- 507	- 39	- 241	
Prépara. de viandes et poissons	- 166	+ 86	- 11	- 88	+ 73	- 67	- 349	- 2	- 515	
Fleurs et plantes	- 869	+ 13	- 72	- 14	- 111	- 35	- 7	+ 1	- 876	
Denrées tropicales	- 394	+ 127	- 88	- 235	- 229	+ 78	- 944	+ 54	- 1 337	
Tabacs	- 1 457	- 92	- 4	- 129	- 105	- 62	+ 119	- 7	- 1 338	
Poissons et crustacés	- 237	- 269	+ 241	+ 26	+ 51	+ 102	- 1 708	- 153	- 1 945	
Filière fruits et légumes	- 1 071	+ 579	- 53	+ 375	- 353	- 1 489	- 2 084	- 150	- 3 155	
Ensemble	+ 7 197	+ 3 138	+ 2 302	+ 1 620	+ 1 234	- 671	+ 1 822	+ 1 518	+ 9 019	

1. Union économique belgo-luxembourgeoise.

2. Animaux vivants et viandes.

Source : Douanes et calculs Agreste

➤ L'Afrique pour les seuls sous-produits laitiers.

Les viandes européennes s'imposent en France

Près de 800 millions d'euros d'excédents pour les produits animaux en 2007. Un résultat durablement positif pour le commerce d'animaux vivants, et déficitaire depuis 2004 pour les viandes. Centrés sur l'Union, les échanges d'animaux vivants concernent avant tout les ventes de brouillards et de jeunes bovins à l'Italie et à l'Espagne. Le déficit commercial des viandes se limite à l'Union européenne. Il concerne les filières bovines pour cause d'importations des Pays-Bas et d'Irlande, et ovines suite au déclin continu du secteur. Les échanges communautaires de viandes porcines sont également déficitaires, notamment avec l'Espagne. Ceux de la filière volailles ne dégagent plus que de modestes excédents. Hors Union, les viandes de porcs françaises s'exportent en Asie du Nord. Mais celles de volailles et bovines du Brésil ainsi que les

viandes chevalines d'Argentine s'imposent en France.

De gros besoins en soja

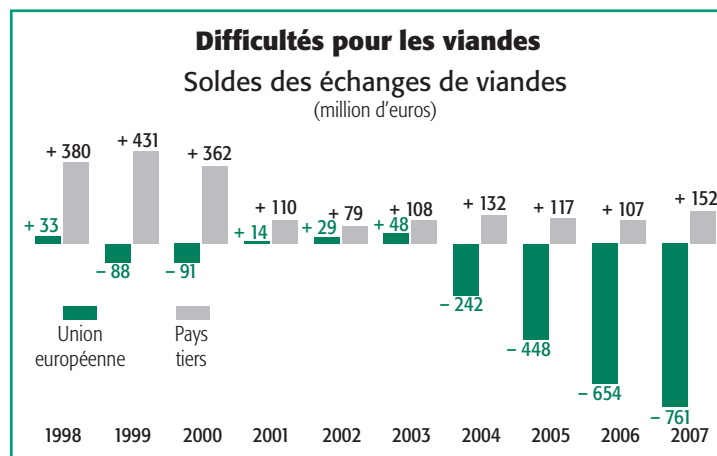
Excédentaires dans l'Union, les échanges d'alimentation animale sont déficitaires avec le reste du

Le Brésil est le premier fournisseur de tourteaux de soja

monde. Grâce aux ressources en céréales, le solde communautaire 2007 atteint 666 millions. L'Italie est le principal client, mais

le Royaume-Uni et l'Espagne en achètent de gros volumes. Les échanges 2007 sont déficitaires de 613 millions d'euros avec les pays tiers à qui les opérateurs français achètent des tourteaux de soja. Si le Brésil est le premier fournisseur, les tourteaux argentins progressent peu à peu. Une partie des tourteaux américains transitent également par la Belgique. Les besoins de l'agriculture française sont complétés par des huiles et des graines de soja non transformées. Ces deux postes coûtent chacun 110 millions de déficits avec les

➤

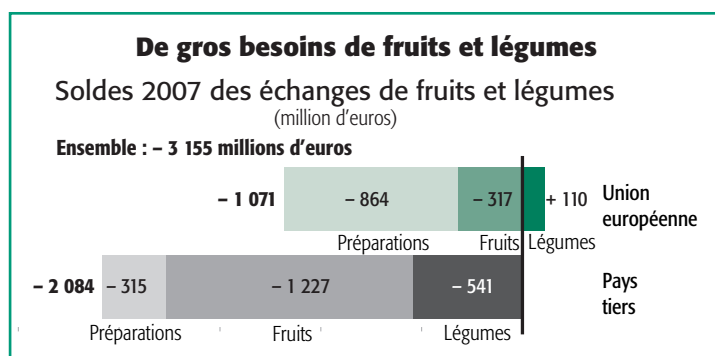


Source : Douanes et calculs Agreste

➤ pays tiers en 2007. Le Brésil fournit l'huile de soja. Les provenances sont plus variées pour les graines : Brésil encore mais aussi États-Unis et Canada. Autre manifestation des déficits de la filière oléagineuse : l'huile de palme. À utilisations multiples, alimentations humaine et animale, agrocarburants, elle prend de l'importance en 2007. L'huile de palme contribue pour 179 millions d'euros aux déficits 2007 des échanges.

Des poissons de toutes provenances

Un déficit persistant pour les poissons et crustacés : 1,9 milliard d'euros en 2007. C'est le plus élevé des dix dernières années après celui de 2006. La plus grosse part incombe aux pays africains, asiatiques et américains. Autant de zones avec lesquelles les échanges se détériorent depuis dix ans. Le solde commercial est également négatif au sein de l'Union. Il est de 269 millions d'euros avec le Royaume-Uni en 2007, de près de 100 avec les Pays-Bas et le Danemark, et de 75 millions



Source : Douanes et calculs Agreste

d'euros avec l'Irlande. Déficit aussi avec la Pologne et la Grèce. Et deux gros excédents dans l'Union : l'Espagne et l'Italie.

Aggravation pour les fruits et légumes

Plus de 3 milliards d'euros de déficits pour la filière fruits et légumes en 2007. Dont deux milliards pour les pays tiers et le reste pour l'Union européenne. Le solde des échanges extra-communautaires est négatif sur ses trois composantes : fruits, légumes et préparations industrielles. Les opérateurs français achètent des légumes au Maroc et au Proche Orient, des fruits sur les continents africain et

américain, ainsi que des produits transformés en Amérique du Sud. Au sein de l'Union, les échanges de légumes sont traditionnellement excédentaires, avec des ventes importantes vers l'Allemagne et le Royaume-Uni. Le solde des fruits est négatif depuis 2003, avec un fort déficit sur l'Espagne où l'on achète agrumes, fraises et pêches. Celui des préparations est également négatif, notamment avec les pays du Benelux et l'Espagne.

Laurent Bisault

Scees

Méthodologie

■ Les importations sont évaluées y compris le coût des assurances et du fret (Caf). Les exportations le sont franco à bord (Fab), c'est-à-dire hors frais de transport au-delà de la frontière française. Les soldes sont donc dits « Caf-Fab ».

■ Les produits agroalimentaires sont classés selon la nomenclature douanière du Système harmonisé de désignation des marchandises (SH) dans laquelle les chapitres 01 à 24 sont consacrés aux échanges agroalimentaires. Les filières sont des chapitres, ou des regroupements de chapitres constitués comme suit. Céréales, minoterie et produits transformés pour la filière céréales. Plantes industrielles et graisses animales pour les oléagineux. Légumes, fruits et préparation pour la filière fruits et légumes. Café, thé et cacao pour les denrées tropicales. Gommés et matières à tresser pour les autres filières végétales. Animaux et viandes pour les produits animaux.

■ Les échanges avec les Pays-Bas et l'Union économique belgo-luxembourgeoise peuvent recouvrir du transit avec les pays tiers.

Définition des zones dans les statistiques douanières

